

## Enseignement des cellules : le repos

### ***Gn 2, 1-3 : le repos comme achèvement, bénédiction et sanctification***

Ainsi furent achevés le ciel et la terre, avec toute leur armée :

<sup>2</sup> Dieu conclut au septième jour l'ouvrage qu'il avait fait et, au septième jour, il chôma, après tout l'ouvrage qu'il avait fait.

<sup>3</sup> Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, car il avait chômé après tout son ouvrage de création.

### ***Gn 3, 17-19 : l'arrivée de la pénibilité qui nécessitera une restauration***

<sup>17</sup> À l'homme, il dit : Parce que tu as écouté la voix de ta femme et que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais interdit de manger, maudit soit le sol à cause de toi ! À force de peines tu en tireras subsistance tous les jours de ta vie.

<sup>18</sup> Il produira pour toi épines et chardons et tu mangeras l'herbe des champs.

<sup>19</sup> À la sueur de ton visage tu mangeras ton pain, jusqu'à ce que tu retournes au sol, puisque tu en fus tiré.

### ***Ex 20, 8-11 : le repos du sabbat comme contemplation et consécration***

<sup>8</sup> Tu te souviendras du jour du sabbat pour le sanctifier.

<sup>9</sup> Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage ;

<sup>10</sup> mais le septième jour est un sabbat pour Yahvé ton Dieu. Tu ne feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni tes bêtes, ni l'étranger qui est dans tes portes.

<sup>11</sup> Car en six jours Yahvé a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais il s'est reposé le septième jour, c'est pourquoi Yahvé a béni le jour du sabbat et l'a consacré.

### ***Dt 5, 12-15 : le repos du sabbat comme libération de l'esclavage et restauration***

<sup>12</sup> " Observe le jour du sabbat pour le sanctifier, comme te l'a commandé Yahvé, ton Dieu.

<sup>13</sup> Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage,

<sup>14</sup> mais le septième jour est un sabbat pour Yahvé ton Dieu. Tu n'y feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne ni aucune de tes bêtes, ni l'étranger qui est dans tes portes. Ainsi, comme toi-même, ton serviteur et ta servante pourront se reposer.

<sup>15</sup> Tu te souviendras que tu as été en servitude au pays d'Égypte et que Yahvé ton Dieu t'en a fait sortir d'une main forte et d'un bras étendu ; c'est pourquoi Yahvé ton Dieu t'a commandé de garder le jour du sabbat.

**Suggestion** : prendre un temps au terme de notre semaine pour relire ce que nous avons vécu et accompli et pour demander la bénédiction et la sanctification de ce temps par le Seigneur.